



Votre constructeur immobilier

Tout part d'une idée...

Votre construction aux côtés de **Maisons Eglantine**

À vos côtés depuis **plus de 35 ans**, Maisons Eglantine construit vos projets de maisons individuelles.

Nos équipes mettent leur expertise au service de nos clients, pour vous proposer des **projets personnalisés** dont vous rêvez.

Forte d'un réseau d'artisans locaux, Maisons Eglantine mise sur la **qualité** pour vous proposer des constructions durables.

Nos projets sont tournés vers l'avenir puisque nous vous proposons des maisons à la **performance énergétique** optimale.

Nos **8 agences** de proximité nous permettent d'être présents à chaque étape de votre projet.

Que vous souhaitiez investir dans une **maison sur plan ou sur-mesure**, nos équipes créeront votre idéal de vie.



Un accompagnement pas à pas

1

Choix du terrain

Il détermine votre futur cadre de vie. Nous serons à vos côtés pour vous conseiller sur les règles d'urbanisme, la viabilisation du terrain, l'adaptation au sol...

2

Choix du financement

Votre financement doit être analysé en fonction de l'évolution prévisible de vos ressources et de votre situation familiale. Des simulations claires et concrètes vous seront présentées.

3

Conception des plans

Maisons sur plans ou sur-mesure, nos conseillers vous guideront vers votre idéal de vie. Notre bureau d'études projètera vos besoins en avant-projet pour une immersion totale.

4

Contrat de construction

Ce contrat de construction de maison individuelle ou CCMI scelle les premières étapes de votre projet et vous apporte d'importantes garanties.

5

Nos garanties

Indispensables et obligatoires, ces différentes garanties techniques et financières sont intégrées à votre contrat de construction.

6

Mise au point technique

Cette étape finalise les derniers détails avant d'amorcer les travaux de construction.

7

La construction

Nous travaillons avec des équipes qualifiées et professionnelles. Conformité, normes, équipements, énergétique... nos équipes sont disponibles pour vous conseiller.

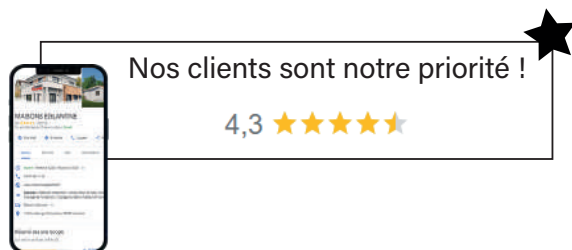
8

Notre accompagnement

Être accompagné dans la durée, et ce, même après avoir réceptionné votre maison. Nos équipes se tiennent disponibles au 05 57 48 11 22 pour toute question ou interrogation.

Notre engagement : la **satisfaction client**

Notre savoir-faire est placé au service de nos clients depuis plus de 35 ans. Nous avons à coeur de réaliser vos projets en adéquation avec vos habitudes de vie et votre budget, sans oublier vos besoins actuels et futurs.



Notre **accompagnement** Maisons Eglantine

Une écoute personnalisée par l'ensemble de nos équipes vous sera apportée tout au long du projet.

- ✓ Votre premier interlocuteur est votre **conseiller commercial**. En tant qu'expert dans la construction individuelle, il saura vous guider et vous conseiller.
- ✓ Notre **service administratif** se rend disponible pour vous aiguiller dans vos démarches administratives et financières.
- ✓ Votre construction est suivie par nos **conducteurs de travaux**, à qui vous pouvez vous référer à chaque étape clé.
- ✓ Notre **service après-vente** vous conseille dans le choix de vos futurs aménagements : cuisine, piscine, chauffage...

Nos **outils**



Automatisation de nos processus internes



Création de nos plans avant-projets



Pack Icon Robot Leica ICR55, pour l'implantation, la vérification du niveau... de nos chantiers



Création et visualisation de concepts architecturaux



Logiciels d'architecture 3D



depuis 1986

La RE 2020

La réglementation RE 2020 s'applique aux nouvelles constructions dans le but d'**améliorer leur performance thermique et réduire leur impact carbone.**

Des critères sont soumis à exigence :

- le Bbio, le Cep et le Cepnr qui mesurent les **performances énergétiques** de l'habitat;
- le DH qui évalue le **confort de l'occupant** en période estivale;
- l'lc énergie et l'lc construction qui estiment l'**impact carbone.**

En outre, nous construisons des maisons individuelles axées sur une **isolation thermique renforcée** et un bon apport solaire, des **matériaux de construction à faible empreinte carbone**, des **systèmes durables de consommation primaire** (chauffage, éclairage, climatisation, production d'eau chaude et ventilation) et un **confort saisonnier et adapté.**



Nos garanties

De nombreuses garanties sont incluses dans votre contrat de construction. **Indispensables et obligatoires**, elles servent de caution pour les porteurs du projet et le constructeur :

- Garantie de livraison à prix et délais convenus
- Garantie décennale
- Garantie de dommage-ouvrage
- Garantie biennale
- Garantie de parfait achèvement
- Garantie de délais de livraison
- Garantie de remboursement d'acompte

Maisons Eglantine travaille également avec des **partenaires de confiance pour assurer ses chantiers** :

ERGO

 **QBE**

ACCELERANT 



**MAISONS
EGLANTINE**
depuis 1986

Le mot du président

“

Maisons Eglantine, depuis plus de 35 ans à vos côtés...

Vous venez de signer un contrat de construction avec Maisons Eglantine et toutes nos équipes vous remercient de votre confiance. Nous vous accompagnons durant toutes les étapes de votre projet.

Maisons Eglantine conçoit et construit des maisons individuelles depuis 1986 grâce à des collaborateurs professionnels et passionnés par le monde de la construction.

Une vaste gamme de maisons personnalisées et sur plans vous est proposée, afin de concevoir votre idéal de vie selon vos envies et votre budget.

”

Suivez-nous pour en découvrir davantage sur Maisons Eglantine



@maisonseglantine

Accédez à nos réseaux sociaux et nos dernières réalisations



Scannez-moi

Une question ? Contactez-nous



www.maisons-eglantine.fr



contact@maisons-eglantine.fr



05 57 48 11 22



103 Avenue Georges Pompidou
33500 Libourne